



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-15965>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 24-15965

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Maintenance préventive et corrective, remplacement des systèmes de climatisation des locaux techniques des établissements d'enseignement de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (2 lots)

Description : La consultation est lancée sous forme d'appel d'offres ouvert selon les articles R2161-2 à R2161-5 et R2162-1 et suivants du code de la commande publique (CCP). Le marché est à prix mixtes : il est conclu pour partie à prix global et forfaitaire (campagne de maintenance préventive), et pour partie en accord-cadre à prix unitaires et exécuté au moyen de bons de commande (campagne de maintenance corrective). Les prestations sont réparties en 2 lots qui feront l'objet de marchés séparés. Il n'est pas prévu de décomposition en tranches

Identifiant de la procédure : 6ac62323-9556-4480-8b14-983a655af693

Identifiant interne : 2024-174

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : No

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 50324200 Services de maintenance préventive

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 50324200 Services de maintenance préventive

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 1

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Entretien des climatiseurs équipant les établissements des départements (04), (05),(84) et 13 hors Marseille

Description : Le Lot n°1 porte sur l'entretien des climatiseurs équipant les établissements des départements suivants : - Alpes de Haute Provence (04), - Hautes Alpes (05), - Vaucluse (84), - Bouches du Rhône « Hors Marseille » (13 HM). Il n'y a pas de montant minimum. Lot 1 : Le montant maximum (annuel) de l'accord-cadre est de 140 000 Euros HT

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50324200 Services de maintenance préventive

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50324200 Services de maintenance préventive

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : La durée du marché est d'un an à compter de la notification au titulaire, reconductible trois fois pour périodes d'égale durée par reconduction tacite sans que sa durée totale puisse excéder quatre ans. La décision de ne pas reconduire le marché sera notifiée au titulaire, le cas échéant, au plus tard trois mois avant la fin du marché

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La communication avec les candidats pendant la durée de la consultation se fera exclusivement de manière électronique. A ce titre, il est demandé aux candidats de renseigner une adresse de courrier électronique consultée régulièrement lors du retrait du dossier de consultation des entreprises sur le profil acheteur. Le candidat effectuera lui-même les éventuelles modifications ou mise à jour d'adresse de courrier électronique, sur le profil d'acheteur Aws, dans sa « fiche entreprise ». A aucun moment le pouvoir adjudicateur ne pourra être tenu responsable du renseignement d'une adresse mail erronée ou non consultée régulièrement par le candidat. A ce titre, la Région conseille l'utilisation d'une adresse mail pouvant être consultée par plusieurs personnes. Les critères de jugement des offres pour les 3 lots sont définis de manière complète à l'article 4 du Rc. Le marché est attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse selon les critères de jugement suivants : 1) Prix : 60 % Le critère prix sera apprécié au regard de la partie à prix global et forfaitaire, ainsi que sur le devis quantitatif estimatif. Il est noté comme suit : L'analyse des prix de prestations portera pour 15 % sur l'examen du prix global forfaitaire selon la formule ci-après. - $[(\text{Prix du moins disant}/\text{prix du candidat}) \times 15]$ pour le prix global et forfaitaire Et pour 45 % sur l'examen du prix du Dqe selon la formule ci-après : - $[(\text{Prix du total Dqe moins disant}/\text{prix du candidat}) \times 45]$ pour le prix du devis quantitatif En cas d'erreur de report ou de calcul, le pouvoir adjudicateur recalculera le Dqe à partir des prix du Bpu. En cas d'offre jugée anormalement basse, et si le caractère anormalement bas est établi, le maître d'ouvrage aura la faculté de se faire communiquer les précisions jugées utiles lors de l'examen des offres et si le caractère est établi l'offre sera rejetée. 2) Valeur technique : 30 % La valeur technique sera appréciée sur : - Etendue de la garantie des pièces et de la Main d'oeuvre et de leur(s) exclusion(s) 10 % ce critère sera analysé au regard du cadre de mémoire technique et de son annexe, et des fiches techniques - L'adéquation des matériels et moyens humains aux vues des prestations à réaliser (maintenance préventive et correctives) 10 % ce critère sera analysé au regard du cadre de mémoire technique et des Cv des intervenants - La Méthodologie pour la réalisation des maintenances préventives et correctives 10 % Ce critère sera analysé au regard des éléments fournis : planning prévisionnel, cadre de mémoire technique (chapitre 2), délai précisé dans l'Ae pour réaliser une intervention de 1er niveau (Prestation 1 du Bpu) 3) Critère environnemental : 10 % Ce critère sera jugé suivant : - le recyclage : méthode d'organisation de la reprise de matériels / le traitement des déchets pendant la réalisation des opérations de maintenance (remplacement, installation et dépose) : 3% - la performance technique des équipements / fournitures : 7 % Climatiseurs et Extracteurs : performances (classes énergétiques supérieures à celle imposée, / Consommation électrique annuelle en fonctionnement froid (Watts / heure). ce critère sera analysé au regard du cadre de mémoire technique et de son annexe, et des fiches techniques

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire. - Formulaire Dc1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. - Une copie de l'attestation d'aptitude de manipulation de fluide frigorigène, délivrée par un organisme formateur agréé, pour chacune des personnes composant son équipe et amenée à agir dans les lycées. Cette attestation doit être conforme à la catégorie d'opérations que la personne effectue sur les équipements contenant des fluides frigorigènes, conformément au décret n°2007-737 du 7 mai 2007. - Une déclaration sur l'honneur attestée par le candidat, pour justifier : - qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L 2141-1 à 5 du Ccp - qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. La liste complète et exhaustive des éléments demandés au titre de la candidature figure à l'article 3a du Rc

Utilisation de ce critère : Utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre

Pondération (points, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère environnemental

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1416713>,

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1416713>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 11/03/2024 à 16:00

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 12/03/2024 à 09:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif Inter-régional de Règlement Amiable des Litiges (CCIRAL)

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : Entretien des climatiseurs équipant les établissements des départements (06), (83) et Marseille

Description : Le Lot n°2 porte sur l'entretien des climatiseurs équipant les établissements des départements suivants : - Alpes Maritimes (06), - Var (83), - Bouches du Rhône « Commune de Marseille » (13). Il n'y a pas de montant minimum. Lot 2 : Le montant maximum (annuel) de l'accord-cadre est de 160 000 Euros HT

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50324200 Services de maintenance préventive

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50324200 Services de maintenance préventive

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : La durée du marché est d'un an à compter de la notification au titulaire, reconductible trois fois pour périodes d'égale durée par reconduction tacite sans que sa durée totale puisse excéder quatre ans. La décision de ne pas reconduire le marché sera notifiée au titulaire, le cas échéant, au plus tard trois mois avant la fin du marché

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La communication avec les candidats pendant la durée de la consultation se fera exclusivement de manière électronique. A ce titre, il est demandé aux candidats de renseigner une adresse de courrier électronique consultée régulièrement lors du retrait du dossier de consultation des entreprises sur le profil acheteur. Le candidat effectuera lui-même les éventuelles modifications ou mise à jour d'adresse de courrier électronique, sur le profil d'acheteur Aws, dans sa « fiche entreprise ». A aucun moment le pouvoir adjudicateur ne pourra être tenu responsable du renseignement d'une adresse mail erronée ou non consultée régulièrement par le candidat. A ce titre, la Région conseille l'utilisation d'une adresse mail pouvant être consultée par plusieurs personnes. Les critères de jugement des offres pour les 3 lots sont définis de manière complète à l'article 4 du Rc. Le marché est attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse selon les critères de jugement suivants : 1) Prix : 60 % Le critère prix sera apprécié au regard de la partie à prix global et forfaitaire, ainsi que sur le devis quantitatif estimatif. Il est noté comme suit : L'analyse des prix de prestations portera pour 15 % sur l'examen du prix global forfaitaire selon la formule ci-après. - $[(\text{Prix du moins disant}/\text{prix du candidat}) \times 15]$ pour le prix global et forfaitaire Et pour 45 % sur l'examen du prix du Dqe selon la formule ci-après : - $[(\text{Prix du total Dqe moins disant}/\text{prix du candidat}) \times 45]$ pour le prix du devis quantitatif En cas d'erreur de report ou de calcul, le pouvoir adjudicateur recalculera le Dqe à partir des prix du Bpu. En cas d'offre jugée anormalement basse, et si le caractère anormalement bas est établi, le maître d'ouvrage aura la faculté de se faire communiquer les précisions jugées utiles lors de l'examen des offres et si le caractère est établi l'offre sera rejetée. 2) Valeur technique : 30 % La valeur technique sera appréciée sur : - Etendue de la garantie des pièces et de la Main d'oeuvre et de leur(s) exclusion(s) 10 % ce critère sera analysé au

regard du cadre de mémoire technique et de son annexe, et des fiches techniques - L'adéquation des matériels et moyens humains aux vues des prestations à réaliser (maintenance préventive et correctives) 10 % ce critère sera analysé au regard du cadre de mémoire technique et des Cv des intervenants - La Méthodologie pour la réalisation des maintenances préventives et correctives 10 % Ce critère sera analysé au regard des éléments fournis : planning prévisionnel, cadre de mémoire technique (chapitre 2), délai précisé dans l'Ae pour réaliser une intervention de 1er niveau (Prestation 1 du Bpu 3) Critère environnemental : 10 % Ce critère sera jugé suivant : - le recyclage : méthode d'organisation de la reprise de matériels / le traitement des déchets pendant la réalisation des opérations de maintenance (remplacement, installation et dépose) : 3% - la performance technique des équipements / fournitures : 7 % Climatiseurs et Extracteurs : performances (classes énergétiques supérieures à celle imposée, / Consommation électrique annuelle en fonctionnement froid (Watts / heure). ce critère sera analysé au regard du cadre de mémoire technique et de son annexe, et des fiches techniques

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire. - Formulaire Dc1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. - Une copie de l'attestation d'aptitude de manipulation de fluide frigorigène, délivrée par un organisme formateur agréé, pour chacune des personnes composant son équipe et amenée à agir dans les lycées. Cette attestation doit être conforme à la catégorie d'opérations que la personne effectue sur les équipements contenant des fluides frigorigènes, conformément au décret n°2007-737 du 7 mai 2007. - Une déclaration sur l'honneur attestée par le candidat, pour justifier : - qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L 2141-1 à 5 du Ccp - qu'il est

en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. La liste complète et exhaustive des éléments demandés au titre de la candidature figure à l'article 3a du Rc

Utilisation de ce critère : Utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre

Pondération (points, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère environnemental

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1416713>,

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1416713>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 11/03/2024 à 16:00

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 12/03/2024 à 09:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requisite

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif Inter-régional de Règlement Amiable des Litiges (CCIRAL)

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 443928874

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Numéro d'enregistrement : 23130002100012

Adresse postale : Hotel de Région 27 Place Jules Guesde

Ville : Marseille

Code postal : 13481

Pays : France

Point de contact : MUSELIER Renaud

Adresse électronique : servicedesmarches@maregionsud.fr

Téléphone : 0491575057

Télécopieur : 0491575064

Adresse internet : <http://www.mareregionsud.fr>

Profil de l'acheteur : <http://achat.mareregionsud.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Marseille

Numéro d'enregistrement : 222009

Adresse postale : 31 rue Jean François Leca

Ville : Marseille

Code postal : 13281

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Téléphone : 0491134813

Télécopieur : 0491811387

Adresse internet : <http://marseille.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Comité consultatif Inter-régional de Règlement Amiable des Litiges (CCIRAL)

Numéro d'enregistrement : 479283

Adresse postale : Place Félix-Baret Cs 80001

Ville : Marseille

Code postal : 13282

Pays : France

Point de contact : Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur - Secrétariat général pour les affaires régionales

Adresse électronique : catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr

Téléphone : 0484354554

Télécopieur : 0484354460

Adresse internet : <https://www.paca.pref.gouv.fr>

Rôles de cette organisation :

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 1f727bf4-c33c-43ed-a879-8a210d57ca53 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 08/02/2024 à 15:11

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/02/2024